

Communiqué de presse
Berne, le 23 novembre 2022

L'usam exige l'intégration des plans de branche dans les mesures de gestion réglementée

L'Union suisse des arts et métiers usam critique le fait que les mesures de gestion réglementée de la Confédération prévoient l'interdiction de certaines activités et le contingentement de l'électricité. Pour de nombreuses entreprises, chaînes de valeur et branches, ces mesures de gestion granulaires et intrusives sont disproportionnées et mettent potentiellement leur existence en danger. L'usam exige l'intégration de plans d'économies élaborés par les branches elles-mêmes.

Les chaînes de valeur et les branches doivent pouvoir conclure des accords d'économie d'énergie avec l'Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays. Ces accords doivent être mis en œuvre par le biais de plans «bottom up» élaborés par les entreprises et les branches elles-mêmes. En l'occurrence, la branche ou la chaîne de création de valeur doit être libre de choisir la manière dont elle souhaite mettre en œuvre l'accord, tant que les objectifs convenus sont atteints.

En contrepartie, les entreprises qui mettent en œuvre de tels plans doivent, dans la mesure du possible, être exemptées des mesures de gestion réglementée. Ce qui génère deux effets positifs: premièrement, cela permet d'inciter le plus grand nombre possible d'entreprises à élaborer des plans et à réduire leur consommation d'énergie, notamment d'électricité. Deuxièmement, les entreprises sont protégées contre les interventions granulaires et intrusives, ce qui signifie pour elles «business continuity» et surtout sécurité juridique.

Renseignements complémentaires

Fabio Regazzi, président, portable 079 253 12 74
Hans-Ulrich Bigler, directeur, portable 079 285 47 09

Plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et plus de 600 000 PME, soit 99,8% des entreprises de notre pays. La plus grande organisation faîtière de l'économie suisse s'engage sans répit pour l'aménagement d'un environnement économique et politique favorable au développement des petites et moyennes entreprises.